

NOTICE D'INFORMATION

Dans le but de protéger le secret de la vie privée et de réduire les tentatives de fraude, dont l'usurpation d'identité, les conditions de délivrance des copies intégrales ou des extraits avec filiation des actes de naissance ou de mariage ont été modifiées par le décret n° 97-852 du 16 septembre 1997.

Les actes concernés par le décret sont les suivants :

- Copie intégrale ou extrait avec filiation de votre acte de naissance
- Copie intégrale ou extrait avec filiation de votre acte de mariage
- Copie intégrale ou extrait avec filiation de l'acte de naissance de vos ascendants (parents, grands-parents,), de vos descendants (enfants, petits-enfants), de votre conjoint si vous êtes marié(e), de la personne dont vous êtes mandataire ou le représentant légal.
- Copie intégrale ou extrait avec filiation de l'acte de mariage de vos ascendants (parents, grands-parents), de vos descendants (enfants, petits-enfants), de la personne dont vous êtes le mandataire ou le représentant légal.
- Extrait avec filiation de l'acte de naissance ou de mariage de la personne dont vous êtes l'héritier proche (si vous êtes par exemple grand-mère, grand-père, père, fils, fille, conjoint(e), frère, sœur de la personne dont vous héritez).

En outre :

- ❖ Les enfants mineurs ne peuvent demander d'extraits avec filiation de leur acte de naissance.
- ❖ Les actes sont valables jusqu'à modification de l'ETAT CIVIL, la durée de validité de trois mois n'est exigée que pour la constitution d'un dossier de mariage.
- ❖ Un extrait sans filiation et faisant apparaître la dernière mention maritale ainsi qu'une copie d'acte de décès peuvent être délivrés à tout requérant.

Pour obtenir un acte de naissance ou de mariage

**Vous devez indiquer le NOM PATRONYMIQUE et le PRENOM USUEL
du ou des parents de la personne dont vous demandez l'acte**

**DEMANDE DE COPIES INTEGRALES OU D'EXTRAITS D'ACTES DE
L'ETAT CIVIL**

Décret n°62.921 du 3 août 1962 modifié par le décret n°97.852 du 16septembre 1997

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE DEMANDEUR

- ETES -VOUS ?** **le titulaire de l'acte**
 son conjoint
 son fils/sa fille
 Autre lien à préciser

VOS COORDONNEES : NOM, Prénom
Rue et numéro
Code postal: Ville.....

RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ACTE DE L'ETAT CIVIL

Cocher et indiquer le nombre d'exemplaires désirés.

- Copie intégrale..... Extrait avec filiation..... Extrait sans filiation.....

NAISSANCE OU DECES

NOM: _____
Prénoms _____
Date de l'événement: _____
Lieu: _____
Département: _____
Nom du père: _____
Prénom(s): _____
Nom de la mère: _____
Prénom(s): _____

MARIAGE

Date du mariage
Lieu du mariage
Département

Epoux	Epouse
NOM : _____	NOM : _____
Prénom(s): _____	Prénom(s): _____
NOM du père : _____	NOM du père : _____
Prénom(s): _____	Prénom(s): _____
NOM de la mère : _____	NOM de la mère : _____
Prénom(s): _____	Prénom(s): _____

Joindre la copie lisible de votre carte d'identité, passeport ou carte de séjour

Préciser obligatoirement l'usage auquel est destiné le ou les document(s) : _____

DATE :

SIGNATURE :